

#### **BOVIN / OVIN / CAPRIN**

FORMATION OBLIGATOIRE

□ OUI

NON

## **CONDUITE D'ÉLEVAGE EN BOVIN LAIT & ÉLEVAGE DE LA GÉNISSE**

### **OBJECTIFS**

- > Être capable d'adopter une conduite d'élevage bovin lait pertinente en intégrant la phase d'élevage de la génisse.
- > Acquérir une conduite d'élevage de précision pour gagner du temps et de l'argent.

#### **INTERVENANTS**

Julien Clément, Dr vétérinaire expert en bovin et formateur agréé

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

#### Siège **INTERFACE ELEVAGE**

6 57 route de Samadet 64410 Arzacq-Arraziguet

(interface-elevage.com

#### Responsable de formation, gérante de la société

- **P** Christine MEYMERIT
- © 06 30 49 54 43
- interface.elevage@orange.fr

#### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

- ₽ Emilie LARRAS
- © 07 88 72 62 28
- @ formation.interface.elevage@gmail.com

# CONDUITE D'ÉLEVAGE EN BOVIN LAIT & ÉLEVAGE DE LA GÉNISSE



#### **BOVIN / OVIN / CAPRIN**

#### **PROGRAMME**

- > Conduite d'élevage autour du tarissement ; facteurs de risques, prévention, pathologies
- > Repères techniques spécifiques sur la préparation au vêlage, la période péripartum et le début de lactation
- > **Conduite d'élevage des génisses :** les plans d'alimentation au cours des différentes phases de croissance dans un souci de simplification du travail et d'efficacité économique. Etape clé de la phase d'élevage (0 à 6 mois), retour technique, économique et sanitaire sur cette étape essentielle, les points forts à maitriser
- > Étude de cas et partages d'expériences sur les bonnes pratiques
- > Bilan de la formation

**DURÉE** 1 JOUR (7 HEURES)

**PUBLIC**AGRICULTEURS OU
SALARIÉS EN ÉLEVAGE
BOVIN

PRÉ-REQUIS AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE
PARTICIPATIVE, QUIZZ,
EXERCICES DE MISE EN
SITUATION, ÉCHANGES
INTERACTIFS,
TÉMOIGNAGES

EVALUATION DES ACQUIS AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT DE FORMATION ET QCM EN FIN DE SESSION

CÒÛT **PÉDAGOGIQUE** • AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT. • POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.



